
Les ventes aux enchères immobilières notariales évoluent

Publié le 09/03/2018



Nous souhaitons connaître votre point de vue sur notre nouveau projet. Nous vous remercions de prendre quelques instants pour répondre à notre questionnaire.

Nous souhaitons connaître votre point de vue sur notre nouveau projet. Nous vous remercions de prendre quelques instants pour **répondre à notre questionnaire en cliquant ici**.

En plus de la vente en salle actuelle, nous étudions la possibilité d'enchérir sur un bien sans être présent physiquement le jour de la vente.

Lors de la séance de vente, vous pourriez porter enchère à distance par :

Internet, depuis un ordinateur

Téléphone, depuis une ligne téléphonique

Ordre d'achat, en remplissant un mandat d'achat avec un prix déterminé à l'avance

En amont de la séance, vous pourriez déposer votre dossier de participation physiquement ou sur une plateforme en ligne .

(C) Photo : Fotolia